

Le Parlement britannique victime d'un piratage informatique

✕	Le Parlement britannique victime d'un piratage informatique
---	-------------------------------------------------------------------

Les élus ne peuvent actuellement pas accéder à distance à leurs messageries électroniques.



Le Parlement britannique a été victime d'un piratage informatique qui empêche actuellement les élus d'accéder à leurs messageries électroniques à distance. Un porte-parole de la chambre des Communes a dit que « *les chambres du Parlement ont découvert des tentatives non autorisées d'accéder aux comptes d'utilisateurs du Parlement* ». Il a précisé, sans donner d'informations sur les auteurs de cette attaque :

« Nous avons des systèmes pour protéger les comptes des membres et du personnel et prenons les mesures nécessaires pour protéger nos systèmes ».

Selon le Telegraph, les élus ont été alertés du problème dès vendredi. « Cyberattaque à Westminster, les parlementaires ne peuvent accéder à leurs courriels à distance, envoyez les messages urgents par texto », a écrit Chris Rennard, membre du groupe libéral démocrate de la Chambre des Lords, sur son compte Twitter.

D'après la BBC, qui cite une porte-parole de la Chambre des Communes, l'accès à distance aux messageries n'est plus possible en raison des mesures prises pour faire face au piratage. Une attaque massive a touché en mai des centaines d'ordinateurs, dont ceux d'hôpitaux en Grande-Bretagne qui ont été obligés de fermer ou reporter des interventions chirurgicales.

[Article original]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur
: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *Le Parlement britannique victime d'un piratage informatique*